

25 nov 2021 -11:03

Sixième appel du Fonds de transition énergétique : 25 millions pour soutenir la recherche et l'innovation dans le domaine de l'énergie durable

Le Fonds de transition a été créé en 2017 pour soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine de l'énergie, notamment la production et le stockage de celle-ci. Il est alimenté chaque année jusqu'en 2025 par la taxe nucléaire versée par l'exploitant Engie Electrabel.

||
« Avec ce Fonds, nous voulons soutenir des projets qui ont un impact positif sur le climat, l'environnement en Belgique et sur la politique fédérale en matière de transition énergétique. » ||

Tinne Van der Straeten
ministre de l'Energie

Pour la deuxième année consécutive, l'appel à projet fait l'objet d'améliorations afin de laisser le plus possible la place aux projets innovants, réalistes, qui s'inscrivent dans la transition énergétique durable et contribuent réellement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers les énergies renouvelables.

Ainsi, cette année, l'appel à projets cadre précise les thèmes sur lesquels les recherches doivent porter et, pour la première fois, les projets relatifs à l'hydrogène occupent une place prépondérante : "nous espérons que ces projets aideront à renforcer le rôle de la Belgique en tant que pionnier dans la technologie de l'hydrogène. En effet, pour que l'hydrogène renouvelable apporte une réelle contribution d'ici à 2030, nous devons nous y atteler dès aujourd'hui, préparer dès aujourd'hui le pays aux défis technologiques, économiques et climatiques des prochaines décennies", précise la ministre Van der Straeten.

Par ailleurs, la procédure d'évaluation des propositions de projets soumises fait également l'objet d'une optimisation : en plus d'un auditeur financier externe, des experts en énergie externes (internationaux) contribueront également à la sélection des projets les plus qualitatifs et innovants.

Les candidats sont appelés à déposer leur proposition de projet au Fonds de transition énergétique pour le 14 décembre au plus tard. Le Conseil des ministres fédéraux devrait valider les projets sélectionnés fin mai 2022. Le soutien public accordé par projet s'élève à un minimum de 100 000 euros et à un maximum de 5 millions d'euros.

L'appel à propositions et les modalités de participation sont disponibles sur le site Internet du SPF Economie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/transition-energetique/fonds-de-transition>

L'an dernier, 14 projets avaient été financés à hauteur de 24 M€, parmi lesquels 6 M€ pour des projets d'énergies renouvelables, 8 M€ pour l'approvisionnement et 10 M€ pour des projets portant simultanément sur les deux thèmes.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be